
Collections généalogiques et généalogies publiées

222 Guide de rechercheDernière mise à jour
Novembre 2013

Ce guide fournit des renseignements sur les collections généalogiques et les généalogies publiées conservées aux Archives publiques.

LES DOCUMENTS

Dossiers de recherches généalogiques et biographiques des Archives publiques de l'Ontario (Archives of Ontario Genealogical and Biographical Research Files) : Ces dossiers renferment des renseignements sur un nombre limité de familles de l'Ontario, qui ont été recueillis par le personnel des Archives. Une description de ces documents est disponible dans la Base de données des descriptions des documents d'archives; pour accéder à la base de données, cliquez sur la section « Commencez votre recherche », sur notre site Web. [Cliquez ici pour consulter une description des Dossiers de recherches généalogiques et biographiques des Archives publiques de l'Ontario, série RG 17-21.](#)

Index biographique et généalogique (Biography and Genealogy Index) : Ce fichier manuel est un répertoire nominatif d'un éventail de sources généalogiques et biographiques sur des personnes et leur famille. La mise à jour de l'index remonte à de nombreuses années. Au début de l'index, on trouve certaines fiches explicatives (p. ex. : explication des abréviations utilisées dans l'index). Ce fichier manuel est disponible sur microfiches dans la salle de lecture.

Collection de généalogies (Genealogies Collection) : Cette collection est constituée de généalogies offertes gratuitement aux Archives avant les années 1970. La plupart de ces généalogies peuvent être consultées sur microfilm en libre-service dans la salle de lecture des Archives ou être empruntées par l'entremise du [Service interprêt de microfilms](#). On trouvera une description de ces documents dans la Base de données des descriptions des documents d'archives. [Cliquez ici pour consulter une description de la Collection de généalogie, fonds F 277.](#)

Généalogies publiées (Published Genealogies) : Les Archives détiennent un petit nombre de généalogies publiées. Pour de plus amples renseignements, [cliquez ici pour consulter BIBLiON](#), le catalogue en ligne de notre bibliothèque; pour y accéder.

Les Archives ne recueillent plus les généalogies publiées. Cependant, vous en trouverez quelques-unes dans la collection Canadiana de la bibliothèque centrale de North York, bibliothèque publique de Toronto (5120, rue Yonge, Toronto (Ontario) M2N 5N7 – tél. : 416 395-5623). Les bibliothèques et les services d'archives locaux peuvent aussi détenir des généalogies publiées.

POUR NOUS JOINDRE

À votre service

Même si nous ne pouvons pas faire les recherches pour vous, notre personnel de référence est prêt à vous aider. Vous pouvez nous appeler ou nous envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez vous rendre aux Archives publiques de l'Ontario.

Contacts

Téléphone : 416 327-1600 ou 1 800 668-9933 (sans frais en Ontario)

Télécopieur : 416 327-1999

Courriel : [Cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l'Ontario](#)

Adresse : Archives publiques de l'Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, Toronto ON M7A 2C5

Site Web

Pour vous renseigner sur les collections des Archives publiques de l'Ontario et accéder aux guides de recherche et à d'autres matériels utiles mis à la disposition des clients par l'entremise des Archives publiques, [Veuillez cliquer ici pour visiter notre site Web.](#)

Service à la clientèle et guides de recherche

Les Archives publiques de l'Ontario ont publié une série de guides de recherche détaillés sur une variété de sujets particuliers. Pour d'autres renseignements à ce sujet, allez au site des Archives et, à la page d'accueil, cliquez sur « Accédez à nos collections », puis sélectionnez « Guides et outils de recherche ».

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et exacte, des erreurs surviennent parfois. Nous ne pouvons donc pas garantir que l'information est exacte. Les lecteurs devront si possible vérifier l'information avant de s'en servir.